



GOUVERNEMENT DU CAMEROUN



50 ANS

Au service des peuples et des nations.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

**PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2016**

Titre du Programme	Programme d'Inclusion Economique et Sociale « PRINCES »
Effet UNDAF :	<p><b>Effet UNDAF n°1</b> : « D'ici à 2017, les institutions nationales de développement mettent en œuvre de façon participative des politiques et stratégies favorables au développement durable et à une croissance inclusive » ;</p> <p><b>Effet UNDAF n°2</b> : « D'ici à 2017, le socle de protection sociale est développé et le système national de protection sociale est modernisé » ;</p> <p><b>Effet UNDAF n°5</b> : « D'ici à 2017, les institutions nationales et locales assument leurs missions de façon participative, transparente et dans le respect de l'égalité du genre, des droits de l'Homme et de l'Etat de droit »</p>
Effet CPD:	Les institutions nationales et locales des zones prioritaires assument leurs missions en matière de résilience environnementale, économique et sociale de façon participative, transparente, dans le respect de l'égalité de genre, des droits de l'homme et de l'Etat de droit.
Résultats attendus en 2016	<p><b>1. Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (ODD).</b>  <i>Indicateur : Rapports disponibles selon échéancier retenu</i>  <i>Résultat 2016 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La contextualisation des ODD dans la région de l'Extrême Nord réalisée.</li> </ul> <p><b>2. Les institutions nationales et les acteurs en charge du développement local disposent des compétences nécessaires à la prise en compte des préoccupations des populations vulnérables (femmes, jeunes, Personnes handicapées, âgées, IDP, etc...) dans leur processus de planification annuelle;</b>  <i>Indicateurs :</i>  <i>Indicateur1 : Nombre d'institutions locales capables de faire une planification annuelle prenant en compte les besoins des Populations vulnérables.</i>  <i>Indicateur2 : Nombre de documents de planification annuelle des localités cibles prenant en compte les préoccupations des groupes vulnérables (femmes, jeunes, Personnes handicapées, âgées, IDP, etc...)</i>  <i>Indicateur 3 : Pourcentage des bénéficiaires (acteurs clés au niveau central) des formations maîtrisant les techniques d'intégration des dimensions transversales</i>  <i>Indicateur 4 : Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les préoccupations des groupes vulnérables (femmes, jeunes, Personnes handicapées, âgées, IDP, etc...) et les dimensions transversales (VIH; Genre, Environnement, etc...)</i>  <i>Résultats 2016:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs en charge de la planification formés sur l'intégration des dimensions transversales (Genre, VIH, Environnement) et approche handicap/vulnérable dans les stratégies sectorielles</li> <li>• Les acteurs en charge de la planification et du développement local formés sur l'intégration des dimensions transversales (Genre, VIH, Environnement) et approches handicap/vulnérable dans la planification annuelle de 06 Communes (Maga, Moulvoudaye, Touloum, Mokolo, Mora, Kousseri)</li> </ul> <p><b>4. Les populations vulnérables (femmes, jeunes, Personnes handicapées, âgées, IDP, etc...) dans les communes en situation de conflits plus aptes à prendre part aux instances de décision</b>  <i>Indicateurs : cf. CPAP</i>  <i>Résultats 2016 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les préoccupations prioritaires des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des déplacés et des personnes vivant avec un</li> </ul>

	<p>handicap des Communes de Mokolo, Mora, Kousseri de l'Extrême-Nord identifiés et priorités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Structures d'Encadrement dans les Communes Mokolo, Kousseri, Mora sélectionnées et formées pour l'accompagnement des populations cibles en matière de connaissance de leurs droits</li> <li>• Les populations cibles de 06 Communes (Maga, Moulvoudaye, Touloum, Mokolo, Mora, Kousseri) sensibilisées et formées sur la connaissance de leurs droits</li> <li>• Une assistance technique apportée à l'organisation de certaines journées internationales au Cameroun</li> </ul>
<b>Partenaire de réalisation :</b>	DGPAT/MINEPAT
<b>Parties Responsables :</b>	PNUD, MINPROFF, MINAS, MINREX, CTD, INS, CTSE-DSCE, DADM, DAPE, DGCOOP, DI, DPPS

### Description sommaire

Le présent Programme d'Inclusion Economique et Sociale « PRINCES » est une initiative du Gouvernement et du PNUD

Il a pour but de renforcer l'implication des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des groupes sociaux marginalisés et des pauvres aux résultats de développement de même qu'aux prises de décisions politiques et sociales.

Il s'agit ici d'accompagner la réponse nationale aux défis identifiés en matière de prise en compte systématique et effective des préoccupations de ces populations cibles dans les instruments nationaux et locaux de planification ; et de promouvoir l'implication consciente du secteur privé dans la lutte contre la pauvreté.

Les dimensions « genre », « suivi » et « communication » seront traitées de façon transversale dans toutes les activités.

Le programme est placé sous la responsabilité de la Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du MINEPAT en sa qualité de partenaire de réalisation. Il est mis en œuvre selon la modalité NIM (mise en œuvre nationale) conformément aux principes de la gestion axée sur les résultats, avec les partenaires mentionnés dans le cadre des résultats et ressources du CPAP.

Ce PTA, étant celui de la 4ème année de mise en œuvre, toutes les dispositions en 2015 inscrites dans la partie narrative restent valables, à l'exception de celles relatives au recouvrement des coûts, désormais remplacées par les décisions de la session ordinaire du Conseil d'Administration du PNUD et de l'UNFPA de Janvier 2016.

<b>Période du Programme :</b>	2013-2017	<b>Budget PTA 2016 :</b>	558 297 USD
<b>Domaine de Résultats-clés (Plan Stratégique) :</b>	Réduction de la pauvreté et réalisation des OMD - Gouvernance démocratique	<b>Ressources totales requises pour toute la durée du Programme (toutes sources confondues) :</b>	5 000 000 USD
<b>Atlas Award ID:</b>	00074612	<b>Total des ressources allouées pour 2016</b>	
<b>Date de début :</b>	17-JUN-2013	<b>Fonds réguliers TRAC :</b>	298 297 USD
<b>Date de fin :</b>	31-DEC-2017	<b>GVT/ DGPAT:</b>	260 000 USD
<b>Arrangements de Gestion :</b>	NIM	<b>Budget PTA 2013</b>	187 630 USD
<b>Date du LPAC :</b>	18 Juin 2013	<b>Budget PTA 2014</b>	522 344 USD
		<b>Budget PTA 2015</b>	341 407 USD
		<b>Budget non financé :</b>	3 390 322 USD
		<b>Contributions en nature</b>	

## Description narrative

### Partie I. Analyse de la situation

Cf. partie narrative du CPAP : alinéas 2.5; 2.6; 2.7 et 2.8.

### Partie II. Stratégie

Cf. Partie narrative du CPAP : alinéa 4.15

Conformément au plan de travail pluriannuel joint en annexe, 06 grands résultats sont prévus dans le cadre de ce programme :

#### 1. L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de L'Extrême Nord et des grands chantiers réalisés.

La réalisation du produit s'est faite conformément à la stratégie précisée dans le CPAP tant au niveau central (stratégies sectorielles) qu'au niveau décentralisé (PCD des Communes et EIES des grands chantiers).

Trois (03) activités-clés prévues ont été ainsi réalisées à chaque niveau pour l'atteindre tel qu'inscrit dans le CPAP.

A ce titre, en 2013, le programme a réalisé une étude permettant d'appréhender l'intégration de la prise en compte des dimensions transversales (genre, VIH/Sida, Environnement) et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles/ministérielles/PAP.

En 2014, un état des lieux de la prise en compte des dimensions transversales (genre, VIH/Sida) et des préoccupations des groupes vulnérables dans les Etudes d'Impacts Environnemental et Social (EIES) existants des grands chantiers a été réalisé. En outre, le Programme a également accompagné la réalisation d'une étude sur l'identification des populations autochtones dans la région de l'Est.

En 2015, un état des lieux de la prise en compte des dimensions transversales (genre, VIH/Sida, Environnement) et des préoccupations des groupes vulnérables dans les PCD des communes de Maga, Moulvoudaye et Touloum de l'Extrême Nord a été réalisé.

#### 2. Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD, RNDH, RADEC, DSCE, APD)

Cette assistance se fera conformément à la stratégie précisée dans le CPAP. A cet égard, 05 activités clés en relation avec ces rapports socioéconomiques sont prévues.

Pour ce faire, en 2013, le programme a permis de :

- élaborer le Rapport National sur le Développement Humain 2013 ;
- développer le guide de confection du RADEC devant permettre aux Délégations régionales et départementales du MINEPAT ainsi que la DAPE/MINEPAT de disposer d'un canevas harmonisé d'orientation pour l'élaboration du RADEC. ;
- valider les données de base du système DAD (APD) qui a permis de s'assurer de l'exhaustivité des données sur les PTF et de mettre en cohérence lesdites données par thématique.

En 2014, le programme a permis également de :

- Produire le Rapport National de Développement Humain(RNDH) 2013 ;
- imprimer le Guide de confection du RADEC prenant en compte les dimensions transversales (Genre, VIH) et approche vulnérable/handicap;
- former les Principaux acteurs du processus d'élaboration du RADEC selon un canevas harmonisé, prenant en compte les dimensions transversales (Genre, VIH) et approche vulnérable/handicap dans les Régions de l'Est, Adamaoua, Nord, Extrême-Nord, Sud, Littoral ;
- Produire le Rapport sur l'APD au Cameroun ;

En 2015, le programme a permis également de :

- Organiser un atelier d'exploitation, de mise en cohérence des données et de rédaction du rapport des OMD;
- Imprimer la version en anglais du Guide d'élaboration du RADEC ;
- Renforcer les capacités des acteurs de 10 régions ;
- Apporter une assistance à la production des RADEC 2014 dans les 10 régions ;
- Produire le RADEC 2014;
- Valider la consolidation des données de base du système DAD ;

En 2016, le programme prévoit de :

- Accompagner le processus de contextualisation des ODD dans la région de l'Extrême Nord.

**3. Les institutions et les acteurs en charge de la planification et du développement local disposent des compétences et outils nécessaires à la prise en compte des dimensions transversales dans les stratégies sectorielles et dans les plans annuels des communes**

Ce résultat clé qui est une suite logique du résultat 1 et qui est décliné en 03 sous résultats se fera également en conformité avec les stratégies inscrites dans le CPAP.

Cinq (05) activités principales revues sont prévues dans ce cadre.

En 2014, le programme a permis de :

- Développer le guide d'intégration des dimensions transversales (Genre/GEPMI, VIH/sida, Environnement) et Approche vulnérable/handicap dans les stratégies sectorielles /ministérielles et PAP

En 2016, le programme prévoit de :

- Former les acteurs en charge de la planification sur l'intégration des dimensions transversales (Genre, VIH, Environnement) et les préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles ;
- Former les acteurs en charge de la planification et du développement local sur l'intégration des dimensions transversales (Genre, VIH, Environnement) et les préoccupations des personnes vulnérables dans les Plans annuels des Communes cibles de la Région de l'Extrême-Nord ;
- Procéder à l'intégration des dimensions transversales (Genre, VIH, Environnement) et les préoccupations des groupes vulnérables dans les plans annuels de 06 Communes cibles

**4. Les populations en situation de vulnérabilité dans les communes visées plus aptes à faire intégrer leurs préoccupations dans les programmes, documents de politiques, stratégies et à prendre part aux instances de décision au niveau national et local**

Conformément à la stratégie précisée dans le CPAP, Sept (07) activités clés sont prévues pour l'atteinte de ces résultats.

En 2013, le programme a permis de :

- Réaliser le diagnostic des structures d'encadrement des communautés et des populations cibles (ONG, OBC) en matière de droits (politiques, civiques, sociaux etc.) dans les communes de Maroua et Guider qui a permis d'apprécier non seulement leurs niveaux de connaissances sur leurs droits et devoirs mais également d'évaluer leur implication dans la prise de décisions dans lesdites Communes ;
- Faire un plaidoyer en direction des autorités traditionnelles, religieuses et politiques pour l'implication des populations des communes de Maroua et Guider dans la prise de décision.

En 2014, le programme a permis de :

- identifier les Domaines d'intervention prioritaires par groupe en situation de vulnérabilité (femmes, jeunes, personnes handicapées, personnes âgées) dans les communes de Maroua et de Guider ;
- élaborer un Cahier de charges de structures d'accompagnement à intégrer dans l'appel à propositions des projets élaboré à Maroua et de Guider

Pour 2015, le programme a permis de :

- Identifier et prioriser les préoccupations prioritaires des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des déplacés et des personnes vivant avec un handicap des communes de Maga, de Moulvoudaye et Touloum de l'Extrême-Nord ;
- Former les Structures d'Encadrement dans les Communes de Maga, Moulvoudaye et Touloum sélectionnées pour l'accompagnement des populations cibles en matière de connaissance de leurs droits
- Apporter un appui à l'organisation de certaines journées internationales au Cameroun.

En 2016, le programme prévoit de :

- Identifier les besoins prioritaires des groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, personnes déplacées internes) en matière de connaissance et d'exercice de leurs droits dans les communes cibles ;
- Former les OBC sélectionnées en outils et techniques de formation et d'animation des sensibilisations sur les droits sociaux, économiques, politiques, civiques et sexospécifiques des groupes de populations vulnérables ;

- organiser des sessions de formation des principaux acteurs à la prise en charge des besoins des PSV ;
- Faire un plaidoyer auprès des autorités locales sur les droits des groupes de populations vulnérables ;
- Sensibiliser les populations cibles en situation de vulnérabilité sur leurs droits, devoirs et avantages liés à leur participation à la prise de décision. ;
- procéder au suivi des acteurs clés conformément au cahier de charge ;
- Contribuer à l'organisation des Journées internationales.

##### 5. Le secteur privé accompagné pour prendre en compte la lutte contre la pauvreté dans la chaîne de valeurs.

Ceci se fera conformément à la stratégie précisée dans le CPAP.

Cinq (05) activités sont prévues dans ce cadre.

En 2013, le programme a permis de:

- Elaborer les outils de business plans intégrant la lutte contre la pauvreté dans la chaîne des valeurs ont été développés.

En 2014, le programme a permis de:

- Organiser le plaidoyer auprès des chefs d'entreprise sur l'importance d'intégration des pauvres dans la chaîne des valeurs et sur la RSE est réalisé ;

En 2016, compte tenu du contexte camerounais dû aux attaques des populations du septentrion par la secte BOKOHARAM, les efforts sont concentrés vers les groupes vulnérables de l'extrême-de Nord et les activités prévues de ce produit se réalisant dans les deux grandes métropoles du Cameroun (Yaoundé-Douala) vont connaître un arrêt.

##### La stratégie de développement du secteur social (services sociaux de base) actualisée en y intégrant l'aspect protection sociale

La réalisation de ce résultat s'est faite en collaboration avec les autres Agences du SNU concernées (UNICEF, BIT...) et conformément à la stratégie précisée dans le CPAP.

Cinq (05) activités déterminantes ont été prévues pour l'atteinte de ce résultat.

En 2013, la contribution du PNUD a consisté en la réalisation d'un état des lieux et le diagnostic en intégrant l'aspect protection sociale des femmes et des couches vulnérables. Les résultats y relatifs devront être exploités par les autres agences sœurs conformément à la planification prévue à cet effet.

### Partie III. Arrangements de gestion

Le Programme sera exécuté sous la modalité de mise en œuvre nationale (NIM). Le Partenaire de réalisation est la Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DGPAT) du MINEPAT.

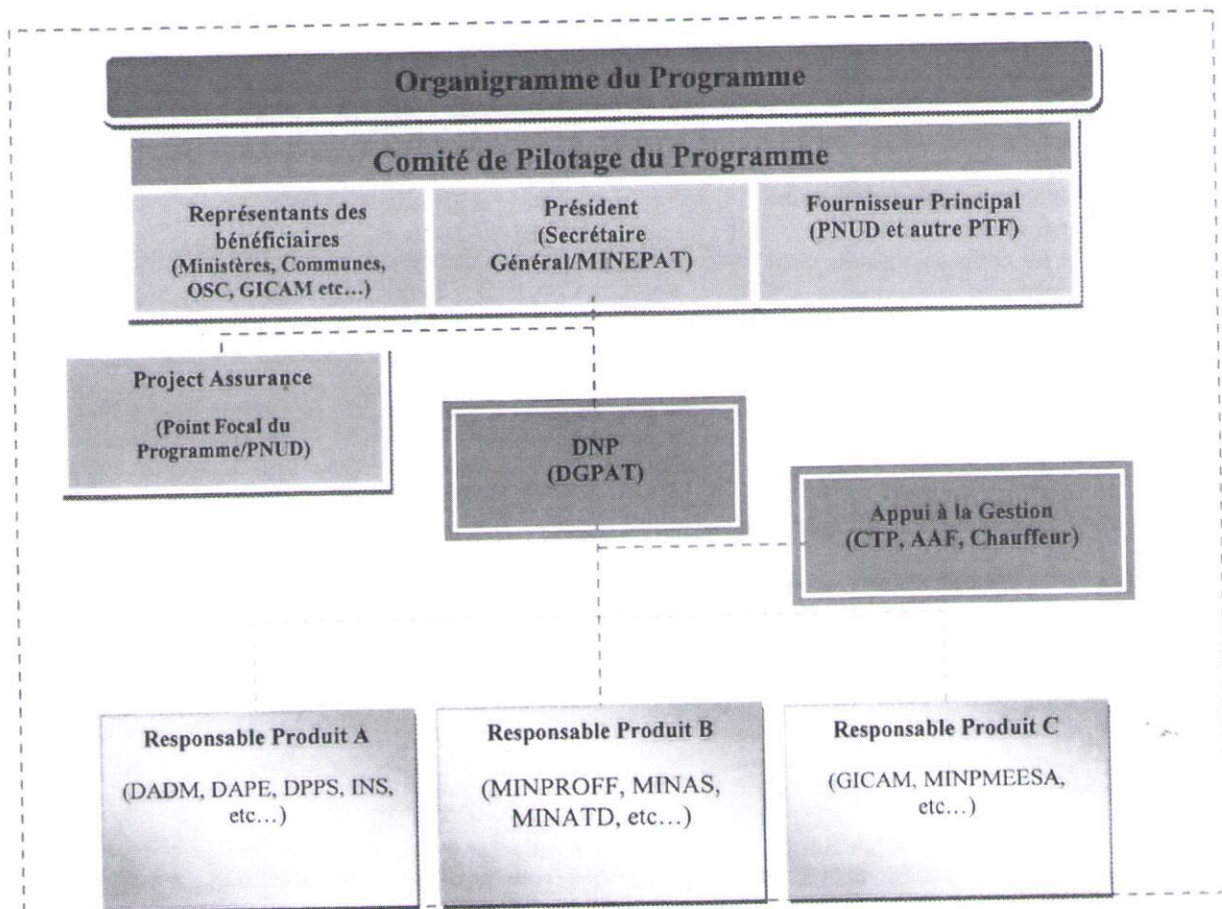
Le Comité de Pilotage est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. En d'autres termes, il examinera l'état d'avancement du projet et proposera une orientation et des recommandations visant à garantir la production des résultats convenus de manière adéquate et conformément aux prévisions.

Le Comité de Pilotage comprend les fonctions suivantes :

- **Le Président**, qui dirige le Comité de pilotage. Il assure la supervision générale du Programme, concilie les positions des autres groupes au sein du Comité de pilotage en s'assurant que les activités programmées conduisent aux résultats prévus et restent conformes à la politique nationale dans le domaine. Ce rôle est assuré par l'Agence Gouvernementale de Coopération (MINEPAT) représenté par le Secrétaire Général.
- **Le Fournisseur principal** comprend outre le partenaire de réalisation, les parties responsables, le PNUD et d'autres partenaires techniques et financiers, le cas échéant. Leur principal rôle consiste à valider la faisabilité technique (pour les parties responsables et le partenaire de réalisation) et financière (pour les partenaires financiers) des produits retenus et des exigences issues de la consultation des bénéficiaires du Programme. Les représentants du partenaire de réalisation, des parties responsables et du PNUD seront identifiés et leur nomination au sein du Comité entérinée par arrêté de l'AGC.
- **Le Bénéficiaire principal** comprend les représentants des groupes de personnes ou institutions appelées à utiliser les produits issus du programme. A ce titre leur principal rôle dans le Comité de pilotage consiste à préciser les caractéristiques des produits retenus et le processus de leur obtention. Ce faisant, ils ébauchent les critères de qualité des produits attendus du Programme et en suivent, au sein du Comité de pilotage,

l'observance effective. Par conséquent, les représentants des bénéficiaires seront identifiés selon les produits attendus du programme et leur nomination au sein du Comité entérinée par arrêté de l'AGC.

De façon schématique, le cadre de redevabilité et de gestion du Programme se présente comme ci-dessous.



### La Structure de gestion du Programme

Sur le plan opérationnel, trois niveaux d'autorités contribuent à la gestion du programme :

1)- Le rôle de la Première Autorité ou « Project Manager » est assuré par le Directeur National du Programme (DNP). Cette fonction est confiée au Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DGPAT). En tant que tel, il est l'ordonnateur sur le budget du Programme et approuve les demandes de service ainsi que les demandes de paiement. Cette première autorité approuve les réquisitions pour les transactions avec bon de commande et les requêtes pour les paiements et transactions sans bon de commande. Elle coordonne la réalisation des produits spécifiés dans le Plan de Travail Annuel (PTA) selon les standards de qualité requis. Le Project Manager coordonne la bonne mise en œuvre globale du projet, ainsi que la cohérence de ses actions avec les politiques et orientations stratégiques.

Cette fonction est exercée dans ATLAS par le Conseiller Technique Principal à travers l'approbation des réquisitions.

En cas d'indisponibilité du DNP, celui-ci communique par écrit au PNUD, le nom et la signature de l'intérimaire, ainsi que la période d'intérim.

2) Le rôle de la Deuxième Autorité ou « Approving Manager » est assuré par un personnel du PNUD désigné à cet effet par le Chef du Bureau. Cette autorité vérifie que les procédures ont été respectées et approuve ainsi les bons de commande et les transactions sans bons de commande.

3) Le rôle de la Troisième Autorité ou « Disbursing Officer » est assuré par le Représentant Résident Adjoint.

Le rôle de « Project assurance » est d'accompagner le comité de pilotage dans le suivi de la conformité des résultats aux normes de qualité requises. A cet effet, il s'assure de l'enregistrement régulier des progrès et de l'évolution des performances du Programme sur la plateforme de suivi des résultats. Il effectue des visites de suivi (de réalisation des activités, des résultats...) Il collabore avec l'équipe du Programme et s'assure que la mise en œuvre du Programme s'effectue dans le respect des normes et procédures requises. Le rôle d'assurance de projet est tenu par le Chargé de Programme.

Le Point Focal du produit/sous-produit assiste le DNP. Sous la supervision du DNP, Il/elle veille à ce que le produit, tel que décrit dans le PTA soit réalisé suivant les normes de qualité requises. Le Point Focal fournit les inputs pour la production dans les délais et selon les normes requises des documents exigés (différents journaux, rapports périodiques...).

Les produits/sous-produit du Programme suivants :

1. PRODUIT 1.1 : L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de L'Extrême Nord et des grands chantiers réalisée.  
**POINT FOCAL: Division des Analyses démographiques et des Migrations (DADM) accompagné par le MINAS et le MINPROFF**

2. PRODUIT : 1.2: Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD, RNDH, RADEC, DSCE, APD)

**POINTS FOCAL: Institut National de la Statistique (INS), DADM, Division des Analyses et des Politiques Economiques (DAPE), Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS), Division Informatique (DI) et MINREX**

3. SOUS-PRODUIT 1.3.1: Les Communes cibles et celles abritant les grands chantiers prennent en compte les préoccupations des groupes vulnérables, le genre et les autres dimensions transversales (Agendas 21 locaux, VIH/Sida) dans les plans communaux de développement

**POINT FOCAL: DADM,**

4. PRODUIT : 1.4: Les populations en situation de vulnérabilité dans les communes visées plus aptes à faire intégrer leurs préoccupations dans les programmes, documents de politiques, stratégies et à prendre part aux instances de décision au niveau national et local

**POINT FOCAL: DADM accompagnée par la Sous-Direction de la Promotion Economique de la Femme/MINPROFF et le MINAS**

5. PRODUIT 1.5 : Le secteur privé accompagné pour prendre en compte la lutte contre la pauvreté dans la chaîne de valeurs

**POINT FOCAL: DAPE, MINPMEESA**

6. PRODUIT 1.6 : La stratégie de développement du secteur social (services sociaux de base) actualisée en y intégrant l'aspect protection sociale.

**POINT FOCAL : DADM**

En raison du nonaccès du DNP à ATLAS, le CTP introduira et mettra à jour les journaux et les rapports périodiques, sur la base des informations fournies par le DNP avant leur partage au Comité de pilotage, conformément aux dispositions du plan de communication et de suivi.

Ce dispositif est soutenu au quotidien par :

- a) Un Assistant Administratif et Financier qui a la charge de la gestion administrative et financière du programme ;
- b) Un chauffeur.

Les remises d'espèces aux Partenaires de réalisation se feront selon les dispositions du CPAP, contenues dans les alinéas 6.4 à 6.9.

Pour assister le partenaire de réalisation, le PNUD fournit les services d'appui ci-après :

- (i) Identification et/ou recrutement du personnel pour le projet ;
- (ii) Identification et facilitation des activités de formation, des études et missions ;
- (iii) Achats de biens et services par le projet ;
- (iv) Gestion des contrats des personnels du programme recrutés par le PNUD.

Des formations seront organisées, selon les besoins, en vue du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre.

Ces services feront l'objet d'un recouvrement de coûts, conformément aux dispositions du paragraphe 9.2 alinéa ix du CPAP, relatives au recouvrement des coûts directs.

#### Partie IV. Suivi et évaluation

Conformément aux dispositions mentionnées dans le CPAP, le suivi et l'évaluation seront faits conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif du suivi et de l'évaluation est avant tout de veiller à une utilisation efficace des ressources ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de réalisation présentera des rapports périodiques sur l'avancement des activités, les réalisations et les résultats du projet, en soulignant les défis rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions du plan de suivi et de communication annexé au PTA. Les rapports seront présentés selon les procédures en vigueur et harmonisés autant que possible avec ceux des autres agences des Nations Unies.

Dans le cadre du cycle annuel, sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'achèvement des résultats - clés. L'évaluation mettra en exergue les retours d'informations en provenance des bénéficiaires ainsi que les informations relatives à l'utilisation des ressources et l'efficacité de l'intervention.
- Un journal des problèmes sera mis à jour régulièrement par le Conseiller Technique en collaboration avec le Point Focal du Programme, afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou les demandes de changements ;
- Un journal des risques sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour par le Conseiller Technique en collaboration avec le Point Focal du Programme, pour réévaluer le statut des risques identifiés. Les nouveaux risques seront enregistrés sur l'aval du responsable de projet en passant en revue les facteurs qui pourraient affecter la mise en œuvre du projet ;
- Sur la base des informations sus mentionnées, un rapport trimestriel d'avancement (RTA) du projet sera soumis par le Conseiller Technique en collaboration avec le Point Focal du Programme au comité de projet ;
- un journal des leçons apprises sera régulièrement mis à jour par le responsable du projet afin d'assurer un apprentissage actif et l'adaptation de l'organisation et pour faciliter la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet ;
- un plan de suivi sera activé et mis à jour par le responsable du projet afin de suivre les actions et les événements de gestion du projet.



Annuellement,

- Des représentants du PNUD et de la DGPAT accompagnés de la DGCOOP devraient effectuer des visites de terrain afin de valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la première année de mise en œuvre. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;
- Un rapport annuel de revue sera préparé par le Conseiller Technique et son équipe comme une auto évaluation à la gestion du projet, il ne devrait en aucun cas occasionner un lourd processus de préparation. Comme exigence minimale, le rapport annuel de revue devra consister à remplir le format standard du rapport trimestriel d'activités, couvrant toute l'année, avec des informations mises à jour sur les résultats obtenus vis-à-vis des cibles pré définies au niveau des produits. Ainsi, le rapport devra être directement utilisable comme outil de dialogue entre le responsable du projet et les partenaires ;
- Sur la base du rapport suscité, une revue annuelle du projet sera organisée durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'évaluer le progrès réalisé par le projet et pour valider le plan de travail pour l'année suivante. Durant la dernière année, cette revue sera l'évaluation finale. Elle doit se focaliser sur la mesure dans laquelle des progrès sont réalisés par rapport aux produits retenus, lesquels restent alignés par rapport aux effets concernés.

#### Partie V. Contexte juridique

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constituent un Document de Projet tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de réalisation, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de réalisation.

Le Partenaire de réalisation devra :

- a) mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- b) assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de réalisation et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaire. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Les Partenaires de réalisation s'engagent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

Afin d'assurer une gestion financière saine des ressources du projet, les dispositions des paragraphes 7.5 à 7.8 du CPAP s'appliqueront.


**PAGE DE SIGNATURE**

**Validé par :**  
Le Ministre de l'Économie, de la  
Planification et de l'Aménagement  
Du Territoire (MINEPAT)

  
LE MINISTRE Louis Paul MOTAZE

Date : 21 JUN 2016

**Approuvé par :**  
Le Programme des Nations Unies  
Pour le Développement (PNUD)

  
Najat Rochdi (Mrs.)  
Représentant Résident 23 JUN 2016

**TABEAU DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL – PROGRAMME 1  
PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE (PRINCES)**

Année 2016

EXPECTED CP OUTPUTS and indicators including annual targets	PLANNED ACTIVITIES <i>List all activities including M&amp;E to be undertaken during the year towards stated CP outputs</i>	PLANNED TASKS	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
			Q 1	Q 2	Q 3	Q 4		Source of Funds	Budget Description	Amount (Trac)
1.2 : Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (ODD)	1.2.5 : Accompagner le processus de contextualisation des ODD dans la région de l'Extrême Nord.	1.2.5.1 : Recruter un consultant					04000/ Ressources régulières (Trac)	74200/Audio Visual & print Costs	324	
<b>Indicateur :</b> <i>Rapports disponibles selon échéancier retenu</i>	<b>Livrable :</b> <i>Document de contextualisation des ODD prenant en compte les populations les plus vulnérables dans la région de l'EN</i>	1.2.5.2 : contribuer à la contextualisation des cibles des ODD dans la région de l'EN au regard de l'environnement socioéconomique et de préoccupations des populations les plus vulnérables				INS	04000/ Ressources régulières (Trac)	71300 /Local Consultants	5 000	
<b>Cible 2016 : 1</b>		1.2.5.3 Contribuer à l'organisation de l'atelier régional de validation participative de document produit				MINEPAT	04000/ Ressources régulières (Trac)	72500/Supplies	2500	
		1.2.5.4 : communiquer sur le résultat de la contextualisation					04000/ Ressources régulières (Trac)	71600/Travel	2700	
		1.2.5.5 : faire le suivi de la prise en compte des cibles identifiées dans les instruments stratégiques nationaux					DGPAT	71600/Travel		30 000
		1.3.1.1 : Recruter un consultant								
<b>Sous Total Produit 1.2 :</b> DGPAT = 30 000\$ ; Trac=10 524										
1.3. Les institutions nationales et les acteurs en charge de la	1.3.1 : Former les institutions/acteurs en charge de la						04000/ Ressources régulières (Trac)	74200/Audio Visual & print Costs	324	
									10 524	30 000

<p>développement local disposent des compétences nécessaires à la prise en compte des préoccupations des populations vulnérables (femmes, jeunes, Personnes handicapées, âgés, IDP, etc...) dans leur processus de planification annuelle.</p> <p><b>Indicateur 1 :</b> Nombre d'institutions locales capables de faire une planification annuelle prenant en compte les besoins des Populations vulnérables.</p> <p>Cible 2016 : 6 Communes</p> <p><b>Indicateur 2 :</b> Nombre de documents de planification annuelle des localités cibles prenant en compte les préoccupations des groupes vulnérables (femmes, jeunes, Personnes handicapées, âgés, IDP, etc...)</p> <p>Cible 2016 : 06 PTA (dont 01 par Commune)</p> <p><b>Indicateur 3 :</b> Pourcentage des bénéficiaires des formations (acteurs clés au niveau central) maîtrisant les techniques d'intégration des dimensions transversales</p>	<p>planification au niveau central sur l'intégration des dimensions transversales (Genre, VIH, Environnement) dans les stratégies sectorielles</p> <p>Livrables : 80% des acteurs en charge de la planification maîtrisant les techniques d'intégration des dimensions transversales</p> <p>Ebauches de 03 stratégies sectorielles intégrant les dimensions transversales et les préoccupations des groupes vulnérables</p> <p>1.3.2 : Former les acteurs en charge du développement local des communes cibles sur la prise en compte des préoccupations des populations vulnérables (femmes, jeunes, Personnes handicapées, âgés, IDP, etc...) dans leur processus de planification annuelle</p> <p>Livrables : 80% des acteurs en</p>	<p>1.3.1.2 : actualiser le guide d'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles</p> <p>1.3.1.3 : organiser une session de formation des institutions/acteurs</p> <p>1.3.1.4 : Intégrer les dimensions transversales (Genre, VIH, Environnement) et les préoccupations des groupes vulnérables dans 03 stratégies sectorielles</p> <p>1.3.1.5 : Communiquer sur le résultat (medias, UN, PNUD réseaux, bulletin d'information et site web)</p> <p>1.3.1.6 : Faire le suivi auprès des acteurs clés</p> <p>1.3.2.1 : Recruter un consultant</p> <p>1.3.2.2 : Réaliser un diagnostic des besoins réels en termes de formation des acteurs clés de développement local en matière d'intégration des préoccupations des personnes dans la planification annuelle des Communes cibles</p>	<p>DADM</p> <p>DPPPS</p> <p>MINAS</p> <p>MINPROFF</p> <p>PNUD</p>	<p>DGPA, 04000/ Ressources régulières (Trac)</p> <p>DGPAT</p> <p>04000/ Ressources régulières (Trac)</p> <p>04000/ Ressources régulières (Trac)</p> <p>DGPAT</p> <p>04000/ Ressources régulières (Trac)</p> <p>DGPAT</p> <p>04000/ Ressources régulières (Trac)</p> <p>04000/ Ressources régulières (Trac)</p> <p>04000/ Ressources régulières (Trac)</p>	<p>71 600/Travel</p> <p>75 700/Workshop</p> <p>71 600/Travel</p> <p>74 200/Audio Visual Costs</p> <p>75 700/Workshop</p> <p>74 200/Audio Visual Costs</p> <p>71 600/Travel</p> <p>74 200/Audio Visual &amp; print Costs</p> <p>71 300 /Local Consultants</p> <p>71 600/Travel</p>	<p>3200</p> <p>4 200</p> <p>990</p> <p>14 000</p> <p>PM</p> <p>1990</p> <p>18 000</p> <p>990</p> <p>10 000</p> <p>3200</p>	<p>5 000</p> <p>6 000</p> <p>14 000</p> <p>18 000</p> <p>10 000</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------

<p>Cible 2016 : 80%</p> <p><b>Indicateur 4 :</b> Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les préoccupations des groupes vulnérables (femmes, jeunes, Personnes handicapées, âgées, IDP, etc...) et les dimensions transversales (VIH; Genre, Environnement, etc...)</p> <p>Cible 2016 : 03 stratégies sectorielles</p>	<p>charge de la planification maîtrisant les techniques d'intégration des dimensions transversales</p> <p>Ebauches de plans annuels de 06 Communes intégrant les dimensions transversales et les préoccupations des groupes vulnérables</p>	<p>1.3.2.3 : organiser une session de formation des acteurs/institutions</p> <p>1.3.2.4 : Intégrer les dimensions transversales (Genre, VIH, Environnement) et les préoccupations des groupes vulnérables dans les plans annuels de 03 Communes cibles</p> <p>1.3.2.5 : Communiquer sur le résultat (medias, UN, PNUD réseaux, bulletin d'information et site web)</p> <p>1.3.2.6 : faire le suivi auprès des acteurs</p>	<p>04000/ Ressources régulières (Trac)</p> <p>04000/ Ressources régulières (Trac)</p> <p>04000/ Ressources régulières (Trac)</p> <p>DGPAT</p>	<p>71600/Travel</p> <p>73100/Rent</p> <p>74200/Audio Visual &amp; print Costs</p> <p>75700/Workshop</p>	<p>3 112</p> <p>950</p> <p>990</p> <p>PM</p> <p>PM</p>	<p>15000</p> <p>94 000</p>	
<p><b>Sous Total Produit 1.3 : DGPAT = 94 000\$ ; Trac= 19 946 \$</b></p> <p><b>1.4 : Les populations vulnérables (femmes, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, personnes déplacées internes) dans les Communes en situation de conflits plus aptes à prendre part aux instances de décision</b></p> <p><b>Indicateur 1 :</b> Nombre de structures d'encadrement et d'animation des communautés (ONG, OBC etc.) aptes à accompagner les groupes</p>		<p>1.4.1 : Identifier les besoins prioritaires des groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, personnes déplacées internes) en matière de connaissance et d'exercice de leurs droits dans les communes cibles</p> <p>Livrable : préoccupations prioritaires des groupes de populations cibles</p>	<p>1.4.1.1 : Réaliser un diagnostic des besoins réels des populations cibles en matière de connaissance de leurs droits</p> <p>1.4.1.2- Prioriser ces besoins</p> <p>1.4.1.3- Recueillir l'avis des populations cibles et des autorités locales en vue de la définition du cahier de charges des structures</p> <p>les accompagner pour la connaissance et d'exercice de leurs droits</p>	<p>DADM</p> <p>04000/ Ressources régulières (Trac)</p> <p>04000/ Ressources régulières (Trac)</p> <p>DGPAT</p>	<p>71600/Travel</p> <p>73100/Rent</p> <p>75700/Workshop</p>	<p>19946</p> <p>3200</p> <p>PM</p> <p>2500</p>	<p>18 000</p>

<i>vulnérables sur leurs droits</i>	1.4.2 : Sélectionner les OBC (appel à projets) dans les Communés cibles  Livraison : OBC répondant aux critères de sélection	1.4.2.1 : Rédiger l'appel à proposition des projets sur la base du cahier de charge approuvé par les bénéficiaires	04000/ Ressources régulières (Trac)	74200/Audio Visual & print Costs	990	
		1.4.2.2 : Diffuser l'appel à projet		74200/Audio Visual & print Costs	PM	
		1.4.2.3 : Sélectionner les OBC		72600/Grants		60 000
		1.4.2.4 : Procéder à la contractualisation des OBC				
<i>Indicateur 3 : Part des groupes en situation de vulnérabilité des zones prioritaires (femmes, jeunes, Personnes handicapées, âgées, IDP, etc....) existant dans les instances décisionnelles</i>	1.4.3 : Former les OBC sélectionnées sur les outils et techniques d'animation des sensibilisations des groupes cibles sur les droits et les mécanismes de recours  <b>Livraison : 70% de Formateurs maîtrisant les techniques de la formation (politiques, civiques, sociaux etc.)</b>	1.4.3.1 : identifier les partenaires techniques d'appui (CNDHL)	04000/ Ressources régulières (Trac)	71600/Travel	4 676	PM
		1.4.3.2 : organiser une session de formation	04000/ Ressources régulières (Trac)	73100/Rent	850	
<i>Cible 2016 : au moins 50% de populations cibles membre des plateformes de dialogue et d'échange avec les autorités locales dans chaque Commune</i>	1.4.4-sensibiliser/éduquer les populations cibles en situation de vulnérabilité sur leurs droits, devoirs et avantages liés à leur	1.4.3.3 : valider avec les bénéficiaires le plan opérationnel élaboré	04000/ Ressources régulières (Trac)	74200/Audio Visual & print Costs	150	
		1.4.3.4 : faire le suivi	DGPAT	75700/Workshop	1500	
			DGPAT	71600/Travel		12 000
				73100/Rent		PM
				74200/Audio Visual & print Costs	PM	
				75700/Workshop	PM	
				71600/Travel	PM	12000
				74200/Audio Visual & print Costs	2320	
				71600/Travel	3200	

participation à la prise de décision.	cible	PNUD	Ressources régulières (Trac)	74200/Audio Visual & print Costs	990	12 000
<p>Livrable : 80% des populations cibles en situation de vulnérabilité ayant pris part à la formation maitrisant leurs droits, devoirs et avantages</p>	<p>1.4.4.3 : suivre la mise en œuvre.</p>		DGPAT	75700/Workshop		PM
<p>1.4.5 : Mener le plaidoyer en direction des autorités traditionnelles, religieuses et politiques pour l'implication des populations cibles (femmes, jeunes, personnes handicapées, PDI) dans la prise de décision</p>	<p>1.4.5.1 : produire des supports de plaidoyer</p> <p>1.4.5.2: Organiser au moins 2 sessions de plaidoyers dans chaque Commune cible</p>		04000/ Ressources régulières (Trac)	74200/Audio Visual & print Costs	990	
<p>Livrable : 70% des autorités locales favorables à l'implication populations cibles en situation de vulnérabilité à la prise de décision.</p>	<p>1.4.5.3 : mettre en place une plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune</p> <p>1.4.5.3 : faire le suivi</p>		04000/ Ressources régulières (Trac) DGPAT	71600/Travel	3200	12 000
<p>1.4.6 Contribuer à l'organisation des Journées internationales :</p> <p><b>Livrable : Fora de sensibilisation des populations cibles selon type de journée</b></p>	<p>1.4.6.1 : Apporter un appui à l'organisation des Journées portes ouvertes sur l'insertion professionnelles des personnes vivant avec un handicap</p> <p>1.4.6.2: Contribuer à l'organisation de la Journée Internationale de la Femme le 8 Mars</p>		04000/ Ressources régulières (Trac)	74200/Audio Visual & print Costs	1000	PM

									74200/Audio Visual & print Costs	1000	
									74200/Audio Visual & print Costs	1000	
										28 566	106 000
<b>Sous Total Produit I.4: DGPAT = 106 000 \$ ; Trac= 28 566 \$</b>											
1.7: Le Programme est géré efficacement.	1.7.1 : Assurer le fonctionnement du Programme	1.7.1.1 : Acquérir les Matériels et équipements							04000/ Ressources régulières (Trac)	3330	
									04000/ Ressources régulières (Trac)	3200	
									04000/ Ressources régulières (Trac)	9500	
									04000/ Ressources régulières (Trac)	122 767	
									04000/ Ressources régulières (Trac)	14500	20 000
									04000/ Ressources régulières (Trac)	2000	10 000
									04000/ Ressources régulières (Trac)	75 530	
									04000/ Ressources régulières (Trac)	2 385	
									04000/ Ressources régulières (Trac)		
<b>DGPAT/ MINEPAT PNUD</b>											
									72800/Information Technology Equipmt		
									72500/Supplies		
									72300/Materials & Goods		
									61200/ GS Staff		
									73100/ Rent		
									71600/Travel		
									71400/ Contractual Services - indiv		
									71415/Contribution to Security SC		



couvertes	1.7.2.4 : Régler la contribution du Programme au fonctionnement du dispensaire		0400/ Ressources régulières (Trac)	71000/Other Personnel Expenses	1835
1.7.3: Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du Programme <b>Livrable : Etat d'avancement des réalisations du programme</b>	1.7.3.2 : Prendre en charge les missions de suivi (Point Focal du Programme, spécialiste suivi, Communication, PMSU)		04000/ Ressources régulières (Trac)	71600/Travel	4214
<b>Sous Total Produit 1.7: Trac= \$ 245 561 ; DGPAT = \$30 000</b>			<b>239 161</b>	<b>30 000</b>	<b>298 297</b>
<b>TOTAL: Trac = 298 287 \$; ; DGPAT = \$ 260 000</b>			<b>298 297</b>	<b>260 000</b>	<b>558 297</b>
<b>TOTA GENERAL</b>					